



Conseil d'établissement

École de La Ruche

SÉANCE DU 31 JANVIER 2023, À 18 H 30

Procès-verbal de la réunion du conseil d'établissement de l'école de La Ruche tenue le mardi 31 janvier 2023.

Étaient présents

Noémi Potvin, parent
Catherine Magny, parent
Caroline Basoni, parent
Marie-Michèle Roberge, parent
Nathalie Jean, parent
Valérie Lefebvre, parent
Annie Gonthier, enseignante
Nancy Barlow, enseignante
Olivier Pouliot, enseignant
Suzie Brassard, enseignante
Sara-Judith Labbé, éducatrice au service de garde
Amélie Larochelle, responsable du service de garde
Mylène Laverdière, directrice
Maxime Turgeon, directeur adjoint

Étaient absents

Annick Laplante, orthopédagogue
Rodica Ciobanu, parent

**Conseil d'établissement
École de La Ruche
Séance du mardi, 31 janvier 2022**

ORDRE DU JOUR

1. PRÉLIMINAIRES

1.1. Ouverture de la rencontre

Mme Noémi Potvin ouvre la séance du conseil d'établissement à 18 h 30. Elle souhaite la bienvenue aux membres présents.

1.2. Présences et vérification du quorum

Les présences sont prises par M. Maxime Turgeon. Le quorum est atteint.

1.3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Mme Noémi Potvin fait la lecture de l'ordre du jour.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Nathalie Jean

APPUYÉE PAR madame Mme Catherine Magny que l'ordre du jour soit adopté.

ADOPTÉ à l'unanimité

097-CE

R23/01/31-1

1.4. Lecture et adoption du procès-verbal du 30 novembre 2022

Mme Noémi Potvin fait une lecture en rafale du procès-verbal de la séance du 30 novembre 2022.

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Nathalie Jean

APPUYÉE PAR madame Caroline Basoni que le procès-verbal du 30 novembre 2022 soit adopté.

ADOPTÉ à l'unanimité

097-CE

R23/01/31-2

1.5. Suivi au procès-verbal

Mme Mylène Laverdière mentionne qu'il n'y a aucun suivi spécifique au procès-verbal.

1.6. Intervention du public

Aucune intervention du public.

Néanmoins, Mme Catherine Magny mentionne un commentaire qu'elle a reçu de la part d'un parent de l'école de la Ruche. À la suite d'un changement d'école, ce dernier mentionne que ses enfants se sentent bien à l'école et qu'ils sont heureux de venir dans ce nouveau milieu scolaire. — Mme Mylène Laverdière transmettra la communication au personnel.

2. CONSULTATIONS — DÉCISIONS

2.1. Critères de sélection des directions d'école

Mme Mylène Laverdière explique une mise à jour des critères de sélection des directions d'école. Le conseil d'établissement est consulté, mais celui-ci n'a plus à envoyer une lettre directement à la direction générale.

Le conseil d'établissement approuvera ultérieurement et par courriel la lettre. La lettre doit être envoyée avant le 31 mars 2023.

2.2. Projet « Porte ton pyj »

Mme Mylène Laverdière mentionne que Mme Sylvie souhaite reporter l'activité. La date sera alors le 17 mars 2023. Il est à noter que cette activité est toujours un grand succès dans le milieu scolaire. Les dons financiers sont les bienvenus, mais ils ne sont pas obligatoires.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Catherine Magny

APPUYÉE PAR madame Suzie Brassard que le projet « Porte ton pyj » soit adopté.

2.3. Classe de maternelle 4 ans à Dominique-Savio

Mme Mylène Laverdière mentionne qu'il n'y aura pas de groupe de maternelle 4 ans pour l'année scolaire 2023-2024 puisque le bassin n'est pas suffisant.

2.4. Plan de lutte contre la violence

Mme Mylène Laverdière présente le plan de lutte contre la violence.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Nathalie Jean

APPUYÉ PAR monsieur Olivier Pouliot que le plan de lutte contre la violence soit adopté.

2.5. Campagne de financement

Les membres du conseil d'établissement discutent concernant les possibles campagnes de financement.

- Il ne sera pas possible d'avoir une campagne de financement avec le restaurant Normandin. Malgré de multiples tentatives de communication, Mme Noémi Potvin n'obtient pas de retour de la part de Normandin.
- Pour la campagne de financement des vêtements, il y a un statu quo. — La direction fera un rappel dans l'info-parents du mois de février.
- La campagne de financement avec le restaurant Mikes n'est pas possible puisque c'est une campagne de l'école du Tournesol.
- La campagne de financement OLA Bamboo est à confirmer. C'est l'idée de consommer quelque chose de plus santé pour l'environnement. Actuellement, c'est un formulaire papier. Il faut 100 commandes pour ne pas avoir les frais de livraison. Lien possible avec le comité environnement de notre école.
- Il est proposé de sonder les parents avant de statuer sur une campagne de financement. Il faut que la campagne intéresse aussi la communauté. (Faire trois propositions)
- M. Olivier Pouliot mentionne l'idée de faire un tournoi de soccer ou une course (color me rade) avec ou sans obstacle. — L'idée est à développer.
- Pour la campagne de financement avec le fromage, il faut prévoir de 4 à 6 semaines avant la livraison en plus de parents bénévoles pour la distribution l'instant d'une fin de journée.
- Mme Valérie Lefebvre contactera la nouvelle boulangerie de St-Rédempteur dans le but de connaître la possibilité de faire une campagne de financement avec eu. L'idée qui plait au conseil d'établissement est de faire des certificats cadeaux (par exemple. 5 \$ à l'école pour 20 \$) Ensuite, M. Maxime Turgeon contactera la Boulangerie Chez Jeff.
- Mme Mylène Laverdière analysera les dates possibles pour la campagne de financement avec des fromages Bergeron ainsi que la date pour la tenue d'un événement sportif.

3. INFORMATIONS

3.1. Période d'inscriptions scolaires pour l'année 2023-2024

Mme Mylène Laverdière mentionne que la période d'inscriptions scolaires est commencée. La prévision de la clientèle est à la baisse.

3.2. Règles concernant le déplacement des élèves

Mme Mylène Laverdière fait un rappel concernant la politique du centre de services scolaire des Navigateurs en cas d'un déplacement obligatoire d'élèves.

3.3. Projet cour d'école

Mme Mylène Laverdière mentionne que le projet cour d'école se poursuit en partenariat avec le centre de services scolaire des Navigateurs et de l'URLS.

3.4. Campagne de financement

La campagne de financement a été discutée au point 2.5.

3.5. Semaine de relâche au service de garde (SDG)

Mme Amélie Larochelle mentionne que les inscriptions pour la semaine de relâche sont terminées. Les activités auront lieu entre l'école du Tournesol et l'école de la Ruche.

3.6. Règle de régie interne

Mme Amélie Larochelle fait la présentation de règle de régie interne (version provisoire) pour l'année scolaire 2023-2024. Mme Amélie Larochelle et Mme Mylène Laverdière enverront le document final prochainement. Quelques modifications sont à apporter concernant le libellé de certaines phrases. Suggestions de modification dans le formulaire :

- À noter qu'en cas d'absence, nous vous rappelons que [...] sera facturé.
- Lors d'une journée pédagogique, il n'y aura pas de remboursement en raison de frais engendrés par l'école pour la tenue de l'activité.
- Selon les modalités applicables.

4. Rapports

4.1. Rapport du président(e)

Mme Noémi Potvin remercie l'ensemble des membres présents. Mme Noémi Potvin mentionne qu'il n'y a aucun rapport spécifique pour cette séance.

4.2. Rapport du trésorier(e)

Mme Nathalie Jean mentionne qu'il n'y a aucun rapport spécifique pour cette séance.

4.3. Rapport de la direction

Mme Mylène Bélanger mentionne

- Que la période d'inscription est commencée. Cette période est exigeante pour les secrétaires ;
- Que le projet musical est motivant pour les élèves ;
- Que la moitié de l'année scolaire est arrivée ;
- Que nous avons une nouvelle enseignant d'anglais ;
- Qu'à la prochaine rencontre, le CÉ discutera de la grille-matière ;
- Que le prochain bulletin arrive à grands pas ;
- Que le pentathlon des neiges est reporté au 10 février 2023 ;
- Que le projet de ski de fond bat son plein ;
- Que les activités du conseil sont présentes au sein de l'école ;

- Que le personnel se porte bien ;
- Que l'école observe un retard marqué le matin et le midi de plusieurs élèves ;
- Qu'il y a du vandalisme dans la cour de récréation.

4.4. Rapport du service de garde

Mme Amélie Larochelle mentionne que la période d'inscription est plus difficile. Cette période s'étale jusqu'au 3 mars 2023.

4.5. Rapport du représentant(e) au comité de parents

Mme Caroline Basoni mentionne que le comité de parents a traité les points suivants : écriture script vs écriture cursive et des nouvelles constructions en lien avec le bassin d'enfants.

4.6. Varia

Le varia a été ajouté. M. Maxime Turgeon mentionne qu'il contactera SOS Nancy (SOS Nancy : Génération techno : Impacts et gestion des écrans chez les enfants et les adolescents) et Mme Paule Levesque (Quand les émotions prennent le dessus, quoi faire ?)

5. AUTRES POINTS

5.1. Date de la prochaine rencontre mardi 4 avril 2023

La prochaine séance du conseil d'établissement sera le 4 avril 2023.

6. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉ

6.1. Heure de la levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 28

Noémi Potvin
Présidente

Mylène Laverdière
Directrice